



Compte-rendu

Groupe de Travail Déchets

2 mai 2024

Regardez l'enregistrement ici : <https://youtu.be/SDeKfOdB35k>

Ce groupe de travail (GT) a pour mission, par ses échanges et son partage d'expériences, d'aider les organisations membres à mieux prendre en compte les déchets et leur gestion dans leurs projets. Cette problématique nécessite une coopération entre de nombreux acteurs, afin d'aborder la question de l'amont (ex : réduction des emballages) à l'aval (ex : amélioration des filières de recyclage). L'objectif de ce GT est de coordonner les utilisateurs dans l'ensemble du secteur humanitaire afin que les déchets soient pris en compte de la meilleure façon possible.

Cette session a présenté l'analyse du groupe de travail sur les différents défis auxquels ses membres, et les acteurs humanitaires en général, peuvent être confrontés en matière de gestion des déchets, ainsi que les solutions potentielles.

1. Le REH et le groupe de travail

Le REH ([Réseau Environnement Humanitaire](#)) est un réseau de praticiens francophones de l'humanitaire et du développement, qui travaillent ensemble pour réduire l'empreinte environnementale de l'aide. Il existe depuis 2012 et a été formalisé en 2021. Il compte plus de 250 membres, dont plus de 30 organisations. Le réseau dispose de 4 groupes de travail pour opérationnaliser son action :

- Un sur la **gestion des déchets**
- Un sur les **marchés publics durables**
- Un sur les évaluations **environnementales**
- Un sur le carbone

Le GT existe depuis septembre 2022, et son objectif principal est de soutenir les organisations membres dans une meilleure prise en compte des déchets et de leur gestion dans leurs projets. L'espace offert dans le GT permet des **échanges de bonnes pratiques/méthodes de travail** entre les membres pour informer et potentiellement harmoniser.

Le groupe de travail collabore avec d'autres initiatives telles que le WREC, la Joint Initiative, et hulo. Dans l'ensemble, nous avons constaté qu'il existe un besoin de collaboration et de mutualisation sur le terrain entre différentes organisations et de travailler avec l'ensemble du secteur : ONG de développement, Nations unies, secteur privé, gouvernements.

Les membres actuels du groupe de travail sont les suivants Action Contre la Faim, ACTED, Handicap International/Humanité & Inclusion, Médecins sans Frontières, Electriciens sans Frontières, Oxfam, hulo et Groupe URD.

Cette session a adopté une approche consistant à présenter les principaux défis identifiés par le groupe de travail, ainsi que les solutions possibles. Les principaux défis identifiés sont :

- Connaître le **cadre des déchets** + respect et suivi gouvernemental
- **Connaître ses déchets** (type et quantité)
- Existence et **identification des recycleurs** (et contractualisation)
- **Retour sur coût** en cas de petite quantité
- Gestion des **déchets dangereux** (déchets médicaux, déchets électroniques, etc.)

- Que faire lorsqu'il n'y a pas de recycleurs locaux ?
 - o Travailler avec le **secteur informel**
 - o Mise en œuvre d'une **logistique inversée** vers la capitale
 - o Gestion des **mouvements transfrontaliers**

Les participants ont également mis en évidence deux autres défis, liés au suivi et au reporting.

2. Connaître ses déchets

L'un des premiers défis auxquels les organisations peuvent être confrontées lorsqu'elles souhaitent commencer à gérer leurs déchets est de connaître le type et la quantité de déchets qu'elles produisent et qui doivent être gérés. Par exemple, si vous avez x quantités d'ordinateurs portables, vous devez savoir combien de y batteries cela représente ou z cartes mémoire, car les recycleurs ne voient pas la même valeur dans les déchets. Il existe de nombreux types différents, comme le montre ce tableau, mais cela dépend toujours du contexte local !

type of waste	Detail of final waste(excluding donation of equipment in good condition to partners, etc.)	type of waste	Detail of final waste(excluding donation of equipment in good condition to partners, etc.)
Plastic	Hard plastics: water bottles (1-PET), Jerrycan (2-HDPE), 3-PVC Others plastics: plastics film (4-LDPE), Yogurt cups (5-PP); hard packaging (6-PS) and 7-Others	Batteries of different types	Lithium ion Lead-acid or gel batteries Battery (ex AAA)
Iron metals	Iron and derivative	Energy motor equipment	Vehicle, generators, motorcycle, etc.
Non-ferrous metals	Copper and its alloys such as bronze and brass; Nickel, Palladium and Platinum; Titanium; Aluminum, Tin and Lead. Zinc. Precious metals (silver, platinum and gold)	vehicle spare parts	vehicle spare parts, GE, motorcycle
Cardboard	cardboard	Used oil	Used engine oil, lubricants, brake fluid
Paper	printed paper etc.	Tires	all types
Multilayer cardboard	juice brick	Ink cartridges	all types
laminate paper	plastic banner	Organic materials, composting	leftover food
Wood	Wood pallet	Products containing starch	Building materials, false ceilings, cardboard-asbestos, fiber cement, composite, etc.
other Furniture	Furniture, office chair, etc.	Solvent, paints	
Textile	Old/obsolete t-shirt	Chlorinated products	Chlor, etc.
WEEE (Electrical / Electronic Equipment Waste)	Computer hardware (e.g. servers, routers, external drives, processors)	Water Testing Related Products	pool tester, etc.
	Telecommunications equipment (e.g. desk phones, radios, cell phones)	Chemicals and Fertilizers	Phytosanitary products, pesticides, veterinary products
	Electrical and electronic equipment (e.g. cameras, smoke detectors)	Glass	Bottle, crystal, etc.
	Computers (e.g. desktops, laptops, monitors, keyboards, others)	Household waste	Other: toilet paper, tissues, ashtray, etc.
	Scanners, printers, copiers	Others	Others, complete
	Lighting equipment : Light bulbs, LEDs, fluorescent lamps	Others	Others, complete
Lighting equipment : Others, ex switches, etc	medical waste	Soiled medical items, used sharps, glass clothing, etc.	
Photovoltaic solar equipment : Photovoltaic panels, etc.	medical waste	Non-sharp waste, medicines	
Refrigerant gas appliances: air conditioners, refrigerators	medical waste	Medication	
Other Appliances as Inverters, etc	medical waste	Used masks, latex office gloves without bodily fluids, etc.	



Céline d'ACF, a ensuite montré comment ils ont procédé à une évaluation des déchets dans le cadre de l'une de leurs missions, comme le montrent les photos. Le processus peut être long, mais c'est une étape nécessaire !

3. Identifier les recycleurs

L'étape suivante consiste à déterminer s'il existe des recycleurs dans la région où se déroulent vos activités. Il existe plusieurs moyens de le savoir :

- Rencontrer le ministère de l'environnement et le département en charge des déchets pour obtenir des conseils et une liste de recycleurs (ce qui peut également être un moyen de connaître les réglementations locales en matière de gestion des déchets).
- Recherche sur Internet
- ONG environnementales
- Visite de la zone de recyclage (secteur informel)

Une autre très bonne ressource est la [cartographie](#) développée par l'initiative conjointe et le projet WREC, qui fournit une liste des recycleurs et des installations de recyclage identifiés dans un pays donné. Il s'agit d'un document évolutif, développé par ses utilisateurs - vous pouvez donc l'utiliser et y contribuer !

4. Évaluer les recycleurs

Après avoir identifié les recycleurs, il est important de procéder à un audit - et si vous le pouvez, de leur rendre visite. En effet, nous constatons de grandes différences entre ce qui peut être dit sur un site web et la réalité lors d'une visite technique. Pour guider cette visite, le WREC a élaboré un [guide d'évaluation de la gestion des déchets et du recyclage](#), qui fournit des détails sur les types d'aspects à examiner, ainsi que sur les questions à poser lors de la réalisation d'un audit. Vous pouvez intégrer cette ressource dans vos propres formulaires d'audit et/ou l'adapter à vos besoins spécifiques !

5. Contractualiser les recycleurs

Une fois que vous connaissez vos déchets, que vous avez identifié des recycleurs potentiels et que vous avez effectué une visite technique, vous êtes peut-être prêt à contractualiser avec un recycleur - félicitations ! Voici quelques points à prendre en compte pour garantir un processus sûr et contrôlé :

- Toutes les **étapes ou l'une d'entre elles** (collecte + **recyclage** + **exportation** ?)
- Description des **objets et des mesures d'atténuation**
- Prise en charge des déchets non valorisables (qu'advient-il de ces déchets - finissent-ils dans une décharge ?)
- **Respect des réglementations locales**
- Leur source de financement/plan d'entreprise
- Une clause leur permettant de résilier le contrat s'ils ne sont pas compétents

En particulier, à prendre en compte dans le contrat.

- Rôles et **responsabilités** : de la cueillette au recyclage et au traitement
- Processus de **pesée**
- Certificat de recyclage et de traitement
- **Coût**

6. Que se passe-t-il lorsqu'il n'y a pas de recycleurs ?

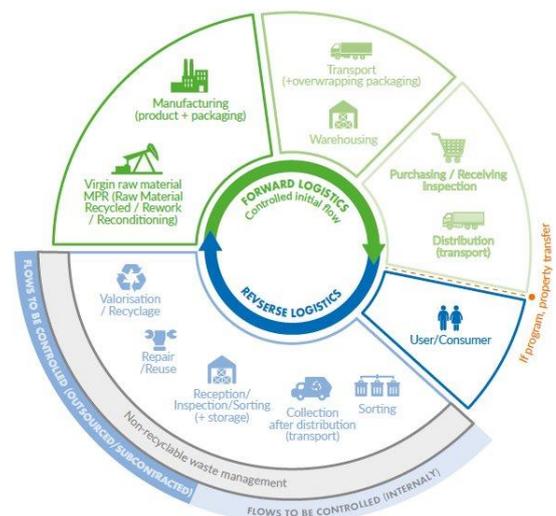
Il se peut qu'il n'y ait pas de recycleurs dans la région pour vos déchets spécifiques, ou que le coût soit trop élevé par rapport à la quantité de vos déchets. Dans ce cas, vous pouvez envisager :

- Travailler avec le secteur informel
- Recourir à la logistique inverse vers la capitale
- Déplacement de vos déchets vers un autre pays

Travailler avec le secteur informel : il se peut qu'il n'y ait pas de structures formelles pour gérer vos déchets, mais qu'il existe des structures informelles - cela peut même être une opportunité de développement. Toutefois, un cadre minimum doit être établi pour garantir la qualité du processus et le respect des politiques de votre organisation :

- ne pas travailler avec des enfants
- ne pas transférer de déchets dangereux (type e-déchets) - à moins qu'un cadre ne soit fourni (formation, soutien, etc.)
- demander un minimum de retour : matériaux recyclés et non recyclés
- soutenir la formalisation (si possible)

Utiliser la logistique inversée vers la capitale : La logistique inverse est un type de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui permet de renvoyer les marchandises des clients vers les vendeurs ou les fabricants. Une fois qu'un client a reçu un produit, des processus tels que les retours ou le recyclage nécessitent une logistique inverse. Cela peut être une solution s'il n'y a pas de solutions de recyclage locales, mais il peut y en avoir dans la capitale.



Les cinq étapes de la logistique inverse :

- Traiter le retour
- Déterminer la catégorie de retour
- Déplacer les produits pour réduire les déchets
- Exécuter le processus de réparation
- Recycler les objets qui ne peuvent être ni réparés ni revendus.

Déplacement des déchets vers un autre pays : S'il n'y a pas de solution locale, mais que vous en avez trouvé une dans un pays voisin, vous pouvez éventuellement transférer vos déchets au-delà des frontières. Il s'agit toutefois d'un processus compliqué, long et coûteux, sans aucune garantie ! Les transferts internationaux de déchets sont réglementés par la **Convention de Bâle**¹, et le transfert transfrontalier de vos déchets nécessite de suivre plusieurs étapes :

1. Collecte et vérification des données - y compris les inventaires complétés avec les déchets et les quantités.
2. Remplir la documentation de Bâle - y compris les documents de notification et de mouvement, et décrire les informations sur les types de déchets, les méthodes d'élimination et les états d'importation, d'exportation et de transit.
3. Recevoir l'approbation de Bâle du pays importateur
4. Recevoir l'approbation de Bâle des pays exportateurs et des pays de transit
5. Déplacements de déchets dangereux (déchets électroniques)

Il est assez difficile d'obtenir l'approbation des pays d'importation et de transit, et si, à un moment ou à un autre du processus, un document manque, cela signifie que vous devez stocker vos déchets et que vous risquez de payer des frais de douane élevés. Il s'agit donc d'une procédure assez compliquée qui peut rapidement devenir très coûteuse.

Il peut être plus facile de passer par des pays qui ont conclu des accords bilatéraux, tels que l'[accord régional d'Afrique de l'Est](#) (EACO), car cela permet d'éviter de passer par l'ensemble du processus de Bâle.

Les membres du groupe de travail ont commencé à créer une feuille Excel afin de disposer d'un répertoire de toutes les traversées dont ils ont connaissance de la part d'organisations humanitaires, de sorte que si quelqu'un souhaite effectuer le même processus, il puisse contacter les personnes qui l'ont effectué et connaître le processus et/ou les services de mise en commun !

7. Conclusions du groupe de travail

Le groupe de travail a voulu insister sur les points suivants :

- L'aspect principal de la gestion des déchets est la **réduction des risques** - il y a donc des choix à faire dans l'ensemble du processus ;
- Il est nécessaire de **renforcer les capacités des recycleurs**, afin de travailler avec eux et de leur fournir un retour d'information (en particulier lors des audits). Le recyclage pourrait même devenir une activité génératrice de revenus pour une ONG s'il est bien réalisé et en collaboration avec les recycleurs ;
- Il existe de nombreuses possibilités de **mise en commun des services** entre les différentes ONG ! Il est important de partager et de collaborer sur cette question spécifique !

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, nous devons nous assurer que

- concevoir des réponses humanitaires qui **intègrent la gestion des déchets et l'économie circulaire dès la conception du projet** ;
- plaider auprès des donateurs pour qu'ils financent le **coût réel d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement**.

¹ Vous voulez en savoir plus et comprendre le fonctionnement de la Convention de Bâle ? Essayez ce [court module d'apprentissage en ligne](#).

Q : Savez-vous si la convention de Bâle applique le même processus pour les déchets dangereux et non dangereux ou si une autre réglementation s'applique aux déchets non dangereux ?

R : En effet, cela peut être plus facile avec les déchets non dangereux, mais il faut toujours passer par un processus. Potentiellement, vous pourriez envoyer vos déchets en tant que "matière première", ce qui pourrait également faciliter le processus, si vous avez une entreprise qui peut l'acheter.

R : Dans les pays hulo, ils ont un dossier pour collecter les volumes de déchets et évaluer les volumes / solutions (maintenant en RCA, au Burkina Faso et au Liban) probablement en Irak, en RDC dans les mois à venir - de sorte qu'il peut fournir une vue d'ensemble, et mettre en évidence les opportunités pour la mise en commun des services !

Merci à tous de votre participation et si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à dechets@environnementhumanitaire.org